Le projet de vie personnalisé des personnes âgées

Extrait de la publication

Collection « Pratiques gérontologiques »
dirigée par Richard Vercauteren

Cette collection propose des ouvrages de réflexion et de méthodologie offrant des outils directement opérationnels aux professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Extrait de la publication

Richard Vercauteren
Bernard Hervy
Jean-Luc Schaff

Le projet de vie personnalisé des personnes âgées

Enjeux et méthode

Pratiques gérontologiques

érès
éditions

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2257-8
Première édition © Éditions érès 2008
33, avenue Marcel-Dassault
31500 Toulouse

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation…) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),
20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,
tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Extrait de la publication

Table des matières

PRÉAMBULE. Articuler les pratiques
pour construire un projet personnalisé 7

I
FONDEMENTS ET PRINCIPES DES PROJETS PERSONNELS DE VIE

1. QU'EST-CE QU'UN PROJET ? 11

Est-il possible de débroussailler ce que cache le projet ? 11
La question du sens 11
La question de la définition 12
Trois orientations à retenir 13
Le projet dans les sciences humaines 13
Implications des différentes approches du projet : les objectifs 14
Complexité de la construction des projets 15

2. LES PROJETS CONCERNÉS PAR L'INDIVIDUALISATION
ET LA PERSONNALISATION 17

À l'origine du projet : la personne 17
Un point sur les projets à partir de la loi 2002-2 18
La formalisation de l'individuel et du collectif 18
La part du collectif dans l'individuel et de l'individuel dans le collectif 20
La conception de l'individuel dans la loi 2002-2 22
Les différents projets dans l'établissement 23
Le projet institutionnel 23
Le projet d'établissement 24
Le projet de soins 25
Le projet institutionnel de vie (ou projet de vie collective) 27
Le projet institutionnel d'animation et de vie sociale 27
Caractéristiques et remise à jour des projets 28

Extrait de la publication

3. Cohérence des projets et limites 29

Articulation des projets entre eux 29
Recherche d'une cohérence autour de la vie de la personne 29
Reconnaissance de la dimension pluriculturelle du travail en établissement et service d'aide 30
Du collectif à la structuration de groupes hétérogènes 32
Les limites de la standardisation des réponses 35
Mécanisme institutionnel de déviance 36
Sens d'une articulation des projets 38
Enjeux de l'articulation : méthodologie de la convergence 38
Limites de l'individualisation 39
À partir de là, devons-nous parler de projet individualisé ou de projet personnalisé ? 42

4. Spécificité du projet à domicile et processus de personnalisation 45

Quels enjeux pour un projet de vie à domicile ? 45
Complexité de l'approche de la diversité des services et des positions des pouvoirs publics 45
Un sens qui interroge la personnalisation à domicile 47
Du « chez soi » au contre-modèle du « chez l'autre » 50
Incidences d'une survalorisation du maintien à domicile 50
Rester chez soi, une volonté personnelle à évaluer 51
Réfléchir le projet : nouvelles problématiques 52
Quel sens donner au projet de vie à domicile ? 52
Cerner la notion de « projet de vie à domicile » 53
Les nouvelles dimensions d'un projet de vie à domicile 54
Les réponses possibles du projet personnel à domicile 55
La référence éthique pour définir des objectifs 55
Un projet qui doit dépasser la « médico-centration » 55
Pour une approche sociale d'un projet de maintien à domicile 56
Les grands axes des nouveaux projets pour le maintien à domicile 58
Respect des personnes et de leur culture 58
Respect des droits et des choix 58
Garantie de la qualité des soins par les pouvoirs publics 58
Avoir accès à la vie culturelle, sociale et de loisirs 59
Le lien intergénérationnel 59
Promotion de l'intervention sociale de tous les aidants 59
Organiser les accueils de jour autour de l'apprentissage du collectif 60
Quelles conceptions émergentes pour le projet de vie à domicile ? 60

Extrait de la publication

5. Accompagnement et projets personnalisés 63

Accompagner : une histoire révélatrice 63
L'accompagnement dans le cadre des projets personnalisés 66
Un sens fondé sur l'échange 66
Personnalisation et rapport avec l'accompagnement de la personne « sujet-objet » 68
Approcher autrement la personne âgée 69
Un projet qui n'a pas de sens sans accompagnement ni territoire 70

6. Principes du recueil d'informations pour la construction du projet personnalisé 73

La personne au centre du processus 73
Reconnaissance de l'être social 74
Donner du sens à l'acte professionnel 76
Les désirs et les envies de la personne 77
Les souhaits de la personne 78
Les plaisirs 79
Les attentes et les besoins de la personne 80
Relativité de la parole de la personne : place du récit 86

II
Les moyens de la réalisation

Axes méthodologiques et objectifs de travail 91

7. Caractéristiques des personnes concernées par la personnalisation 93

Une capacité à communiquer 93
Des êtres sensibles dans un environnement spécifique 94
Des personnes avec des incapacités relatives 96
Des personnes en vie avec leurs maladies 97

8. Connaître la personne 99

Connaître et reconnaître la personne 99
Qu'entend-on par « connaissance de la personne » ? 99
Limites du recueil de données 99
Les éléments de la connaissance 100
Nom et prénoms à la naissance 100
Date et lieu de naissance 101
Sexe 102
Domiciles personnels 103
Nationalité(s) avec dates de naturalisation(s) éventuelles 103
Photo d'identité 104
Numéro national d'identification 104

Extrait de la publication

Provoquer un travail d'équipe 104
Connaître le passé de la personne 105
L'enracinement géographique : « être de… » 105
Des comportements qui vont au-delà des seuls faits : s'intéresser au vécu 107
Les liens familiaux : transmettre la vie 107
Interroger l'intime de la personne : des freins à respecter 109
Les aspirations de la personne 110
Les relations sociales comme éléments du bien-être 110
Les activités pratiquées définies autour du plaisir de faire 110
Activité et animation : aider la personne à vivre par ses sens 111
Activité et animation : rappeler à la personne la structure du temps 112
Mettre les centres d'intérêt de la personne dans le processus de personnalisation 112
Les activités professionnelles 113
Les activités habituelles à domicile : une journée type 114
Les activités liées aux centres d'intérêt 115
Connaître et reconnaître la vie de la personne : vers le processus de personnalisation 116

9. Construire les projets personnalisés 117

Des pratiques issues de l'expression de la personne 117
Intégrer l'expression de la personne dans les pratiques 117
Une construction solide 118
Rassembler et organiser les matériaux qui viennent de la personne 119
Synthèse des aspirations de la personne 120
Les autres matériaux indispensables à la construction des projets personnalisés 121
Intégrer le bilan de santé dans la personnalisation des projets 121
L'entretien initial d'accueil personnalisé 122
Construire les fondements et les murs 123
Le projet personnel à la rencontre des aspirations et des possibles 123
Construction du projet personnel 124
Le projet personnel au centre des actions 125
Les projets personnalisés 125
Le projet personnalisé de soins 126
Réaménager la construction 126
Évaluation des réalisations et des projets 126
Évolution des projets 127
Faciliter la personnalisation des projets 127
L'écriture du projet personnel 127

Extrait de la publication

Les échanges avec la personne ... 128
Place et rôle du référent ... 129
Créer une nouvelle fonction dans les structures ? ... 132
Les échanges interprofessionnels et leurs formalisations ... 133

10. Le suivi des projets

Sens d'un suivi des projets et articulation à l'évaluation ... 135
Méthodologie du suivi ... 136
Le suivi : une étape clef trop souvent négligée ... 137
Le suivi pour préparer l'évaluation en s'appuyant sur les faits ... 137
L'intérêt de la méthode ... 137
Organisation du suivi ... 140
Les principes du suivi ... 140
Première étape : les faits ... 141
Deuxième étape : observer pour recueillir ... 141
Troisième étape : organisation et information ... 142
Quatrième étape : justification des choix d'observation ... 144
Choix et limites d'un suivi ... 147
Lectures multiples, utilisations multiples ... 148
Temporalité du suivi ... 149
La limite humaine du suivi ... 149

11. Évaluation des projets ... 151

Principes de l'évaluation ... 151
Retour vers un passé récent : analyse critique du sens de l'évaluation ... 153
Deux types d'évaluations ... 156
Les différents éléments de la méthode d'évaluation ... 159
Une évaluation en référence à des données objectives ... 159
Une évaluation basée sur des objectifs ... 160
Place des indicateurs ... 160
Utilité de l'évaluation ... 162
Évaluation du projet personnel ... 162
Une synthèse des faits observés par projet ... 162
Évaluation et évolution du projet personnel ... 165
Évaluation des réponses ... 165
Évaluation par séance ... 165
Évaluation professionnelle ... 166
Évaluation institutionnelle ... 166
Une évaluation dans le respect ... 167
Les acteurs de l'évaluation ... 167
Après l'évaluation… ... 167

Bibliographie ... 169

Extrait de la publication

Préambule. Articuler les pratiques pour construire un projet personnalisé

Il était important de retrouver l'expression de la personne, la façon dont elle livre ses souhaits et ses attentes, et de confronter tout cela à l'influence de son environnement pour mieux comprendre en quoi le projet pouvait se construire de façon *personnalisée*.

Cette nouvelle approche ne pouvait faire l'économie d'une mesure de la distance parcourue par de nouvelles approches de concepts déjà anciens comme « les besoins », l'« accompagnement » ou encore « le changement ».

Force nous a été de reconnaître que nos expériences professionnelles diverses interrogeaient nos pratiques au regard de nouvelles analyses, et inversement.

Le travail avec le public nouveau que constituent les personnes âgées et très âgées, les écarts entre les concepts utilisés par les professionnels et leur compréhension par les personnes âgées, tout ce travail à la fois sur les concepts, les méthodes et les pratiques, ont introduit des interrogations multiples :

– pourquoi avions-nous été conduits à parler d'individualisation plutôt que de personnalisation ?

– pourquoi était-il important de remettre la réalité et les vécus (des anciens comme des professionnels) au cœur de l'intérêt que l'on porte à la personne âgée ?

Extrait de la publication

– était-il pertinent de s'ancrer dans des réponses standardisées autour de besoins bien connus où seuls des besoins codifiés et « hiérarchisés » apportaient des réponses trop connues depuis bien longtemps, ou, inversement, fallait-il transformer ces besoins en demande exprimée personnellement par le sujet âgé ?
– l'accompagnement, largement défini autour de vagues approches condescendantes, maternantes ou paternalistes, charitables ou de bienfaisance, pouvait-il se contenter d'en rester là alors qu'il définissait les règles d'un échange central dans la personnalisation du projet de la personne âgée ?
– enfin, changer les pratiques tel que cela est demandé avec insistance, tant par la loi 2002-2 que par les nouvelles recherches de qualité dans les établissements ou dans les structures d'aides à domicile, se justifiait-il sans faire référence à la nouvelle approche culturelle du travail ?

C'est l'ensemble de ce questionnement qui a guidé le présent ouvrage, à la fois conceptuel quand il s'est agi d'aborder les définitions avec un regard nouveau, et concret pour rechercher et analyser les éléments permettant la construction du projet de vie personnalisé, tant dans les établissements qu'à domicile.

Pourtant, il n'a pas été question dans notre écrit de séparer cette approche conceptuelle de la mise en pratique du projet de vie. Les trois auteurs (sociologue, animateur, cadre de santé) ont travaillé de concert pour croiser leurs connaissances et s'engager, sans a priori, par l'échange et le recoupement des savoirs théoriques, méthodologiques et pratiques, avec une seule finalité : élaborer de nouveaux savoirs professionnels dont le bénéficiaire serait la personne âgée.

Mais, derrière tout cela, c'est bien la question de ce projet personnel, qui interroge tellement les professionnels, qu'il fallait éclaircir…

Extrait de la publication

I

Fondements et principes des projets personnels de vie

Extrait de la publication

Extrait de la publication

1
Qu'est-ce qu'un projet ?

Est-il possible de débroussailler ce que cache le projet ?

La question du sens

Devant la multitude des projets émergents, la définition du projet de vie devient de plus en plus complexe et hasardeuse. Aujourd'hui, il est devenu indispensable, avant même d'en fournir une définition, d'en tracer clairement le sens.

Globalement, le projet institutionnel de vie est à la fois un outil de progression dans les établissements, le moteur de pratiques homogènes et le garant des valeurs. Parallèlement il s'inscrit comme une référence des pratiques professionnelles partagées ou spécifiques (mais connues de tous) auxquelles peuvent se référer toutes les équipes, y compris la direction : il s'inscrit alors comme l'un des outils de management des équipes.

Ce dernier aspect émerge comme la réalité de l'implication des différents personnels à tous les niveaux de la structure : il est donc porteur du sens des pratiques avant même d'être un système de référence des bonnes pratiques.

Toutefois, s'il est sens comme outil de référence, il définit aussi des moyens. Ainsi, une animation par le projet, c'est-à-dire à partir de conceptions pratiques que l'on a de l'animation, fait de lui un instrument méthodologique. Le projet institutionnel de vie s'inscrit donc différemment d'un projet d'animation. Celui-ci

repose sur une intention fondée sur les attentes et les aspirations de la personne âgée, alors que le projet institutionnel de vie repose sur une idée globale répondant à la fois à la personne âgée, à l'équipe tout entière et l'institution, avec de fortes variables sur l'importance accordée à l'une ou l'autre de ses composantes.

La question de la définition

Une définition n'a de valeur que si elle éclaire l'objectif poursuivi. C'est donc en référence à la construction d'un projet que nous fournirons quelques éléments d'une définition qui visiblement divise largement auteurs, responsables divers et praticiens, du moins pour ceux qui se sont interrogés sur ce que signifie un projet avant de s'en servir.

Dire que le terme vient du latin nous éclaire sur le fait que le projet n'est pas une nouveauté [1]. Cette étymologie latine nous permet toutefois de mieux comprendre comment nous pourrions donner sens au projet. Celui-ci peut se décomposer à travers le préfixe pro-, qui signifie « avant », et le verbe *jacere* qui signifie en son sens premier « jeter », mais surtout par usage « élever », « fonder », et finalement « construire [2] ».

Ainsi considéré, « projeter » prend la signification de « construire avant » et par extension devient synonyme (dans la période médiévale) d'« élaborer un canevas », puis, plus récemment, « avoir un dessein, une intention ».

La projection devient de la sorte une action d'anticipation, nécessitant d'avoir une représentation, c'est-à-dire une « image potentielle », virtuelle, avant d'avoir une image réalisée. Nous sommes dans le domaine des représentations qui sont les préalables à leur réalisation, donc de constructions mentales nées

---

1. Si dès 1992 le projet de vie que nous avons essayé de définir ne concernait que les établissements et non le projet en général, nous étions allés au-delà de ce que Charlotte Mémin avait pour la première fois signifié en termes de « avoir un projet avec les personnes âgées ». En fait, nous avions formalisé l'existence d'un projet qui pouvait être commun à toute une structure et différent suivant les résidents, sans encore employer le terme de projet de vie collectif et individualisé. R. Vercauteren, M.-C. Vercauteren, J. Chapeleau, *Construire le projet de vie en maison de retraite*, Toulouse, érès, 1992.
2. Dans F. Gaffiot, *Dictionnaire de latin*, 1936.

Extrait de la publication

d'une hypothèse. Ceci présuppose d'avoir une image « a priori », fondée sur de multiples références : imaginaires, professionnelles, culturelles, etc.

Le projet repose donc sur une construction progressive, une élaboration multiréférentielle, avant de devenir « acte », puis « mise en action ».

Trois orientations à retenir

De façon synoptique et donc forcément incomplète, nous pouvons dire que trois grands axes vont aujourd'hui orienter cette action de « projeter ».

En référence à une signification d'origine, il s'agit de lancer un projectile devant soi, et quelquefois avec force. Cette explication est peu opérationnelle dans le cadre des projets de vie, sauf à penser qu'un projet est un déclencheur : dans ce cas nous lançons effectivement, parfois avec force, des idées qui vont faire réagir ceux qui sont concernés par ce projet.

Le second axe concerne des applications scientifiques et techniques (chimie, fonderie, perspective, géographie, mathématique, géométrie, architecture, la photographie ou encore le cinéma…) : il s'agit de projeter un point sur un plan ou sur un écran en vue d'en tirer une production finalisée. Dans ce cas encore, le projet de vie est peu concerné, sauf à introduire l'idée qu'un tel projet peut naître du potentiel interne d'un établissement ou d'une équipe et être utilisé de façon qualitative pour répondre à certaines attentes de personnes âgées.

C'est pourquoi nous nous focaliserons préférentiellement sur les applications des sciences humaines et de la philosophie dans l'approche qui nous concerne. Il s'agit dans ce troisième axe de projeter une « idée », une intention, ou soi-même, vers le futur ; le projet est alors ce qu'on a l'intention de faire dans un avenir plus ou moins éloigné, ce que l'on envisage, ce qui nous rapproche d'un dessein que nous aurions.

Le projet dans les sciences humaines

Dans les sciences humaines, nous pouvons soulever deux aspects importants qui nous rapprochent de la philosophie de l'action (Hannah Arendt).

Extrait de la publication

On trouve tout d'abord une différenciation claire entre « action » et « activisme » que nous définirons schématiquement par « faire de l'action pour l'action ». L'action correspond à une mise en acte finalisée et réfléchie, stratégiquement et tactiquement, d'une pensée. Elle se différencie donc de l'activisme, projection qui reste mentale et intentionnelle. Ces deux dimensions sont donc différentes.

On considérera ensuite que le projet implique un lien étroit entre l'espace et le temps. L'espace désigne une surface opérationnelle, c'est-à-dire un territoire délimité, et le temps définit quant à lui une double limite : celle qui prépare l'action (mécanisme d'anticipation) et celle qui suit l'action (mécanisme d'évaluation).

On voit donc que « projeter » ne saurait se limiter à écrire un projet ; c'est d'abord et avant tout se projeter soi-même, ses idées, ses intentions [3], puis agir ou réaliser le projet, et enfin cerner les résultats et les conséquences de son action à venir. Cette partie attribuée au temporel nous conduira à nous interroger sur la notion d'objectifs associée aux projets de vie.

En effet, cette notion d'objectif est essentielle dans tout fonctionnement par projet. Certains disent même que ce sont les objectifs qui légitiment le fonctionnement par projet ; en tout cas, ils rendent le projet opérationnel. Reconnaissons cependant qu'en évoquant un fonctionnement « par » projet nous accédons ipso facto à une définition du projet comme dynamique de fonctionnement y compris par rapport à son environnement institutionnel, aspect que nous développerons plus loin.

Implications des différentes approches du projet : les objectifs

Parler d'espace et de temps comme nous venons de l'aborder renvoie directement au sens de l'action, c'est-à-dire au pourquoi (action immédiate) et à sa finalité (action à terme).

---

3. Dans notre ouvrage R. et M.-C. Vercauteren, J. Chapeleau, *op. cit.*, nous parlons de « projet intentionnel » qui vient en amont du « projet global de vie ». Cette conception a été reprise et approfondie dans notre ouvrage : R. Vercauteren, M. Predazzi, M. Loriaux, *Pour une identité de la personne âgée : le projet de vie,* Toulouse, érès, 2001, collection « Pratiques gérontologiques ».

Cela rejoint des réflexions philosophiques, éthiques et déontologiques [4] pour lesquelles il est aujourd'hui permis d'en avancer la pertinence dans des métiers qui se professionnalisent dans le champ gérontologique qui ne l'étaient pas encore récemment (aide à domicile, gestion et management des structures, accompagnement…) ou des secteurs de l'animation (en particulier avec les personnes âgées).

La mise en œuvre elle-même est aussi interrogée, car ne plus « faire pour faire » signifie qu'il est nécessaire de poser objectifs, actes et attitudes de façon construite et efficace ; cela se situe dans la méthodologie de projet et dans l'opérationnalité de l'action et des dispositifs mis en place.

De nombreux projets font uniquement référence à la première dimension en se référant souvent à des listes d'intentions et de vœux pieux, mais ils ne comportent pas la seconde dimension construite, celle qui permet d'être opérationnel, et de passer à l'action efficace.

Sans aborder ici sur le fond la construction des objectifs, notons simplement à ce niveau que leur articulation demande du temps et de l'expérience ; les objectifs sont toujours perfectibles et toujours à reconstruire ; ils doivent en permanence être modifiés car les attentes des personnes et le contexte de réalisation changent d'un projet à l'autre.

Complexité de la construction des projets

Les notions de projet et d'objectifs apparaissent en animation à la fin des années 1960 ; il ne s'agit donc pas d'une nouveauté pour les animateurs. Cette notion touche fortement, en France, le monde de la pédagogie (éducation et animation) à travers les notions d'ingénierie notamment. Ces constructions pédagogiques (par exemple dans la formation, la FPO, Formation par objectifs, puis la FPPO, Formation participative par objectifs) s'accompagnent de finalités spécifiques aux projets, comme le management par objectifs. Nous voyons aussi ces conceptions se développer dans de nombreux autres secteurs comme les soins

4. B. Laborel et R. Vercauteren, *Construire une éthique en établissements pour personnes âgées*, Toulouse, érès, collection « Pratiques gérontologiques », 2004.

Extrait de la publication

(qui sont eux aussi passés de l'acte de soin au projet de soin), le management des organismes et institutions, ou même le champ politique qui est passé d'un fonctionnement par programme à un fonctionnement par projet [5].

La mise en application se révèle toutefois assez complexe car on assiste à certaines confusions, certaines pouvant être liées à des incompétences.

Pour ce qui est de la confusion, on précisera d'emblée que la construction par projet n'est qu'un outil, et, comme tout outil, il peut être utilisé dans toutes les intentions, aussi bien pour faciliter la participation de tous à la vie de la collectivité, que parfois malheureusement pour étouffer les aspirations individuelles et collectives. On soulignera alors l'importance de la dimension éthique, déontologique et philosophique évoquée plus haut.

Quant à l'incompétence, elle concerne nombre de « responsables de projet » qui n'ont qu'une vision très générale et théorique des objectifs à atteindre, et ont peu (ou trop peu) de connaissances et de compétences sur les aspects professionnels, les méthodologies, les dispositifs à mettre en œuvre, leur opérationnalité, les interactions complexes… Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il ne suffit pas d'ordonner, encore faut-il savoir maîtriser les démarches, leurs dynamiques et leurs forces, mais aussi leurs limites, et donc avoir une maîtrise professionnelle [6]. Dans cette seconde dimension, la part méthodologique et professionnelle est dominante.

Mais de quels projets parle-t-on ? La première des clarifications à faire est évidemment de s'intéresser aux différents projets existant aujourd'hui dans le cadre des politiques en direction des personnes âgées.

---

5. Dans le monde politique, cette transformation s'est effectuée dans les années 1980. Dans les années 1970, on parlait encore du programme d'un parti ou d'un « programme commun ». Dès les élections de 1988, tous les candidats mettent en avant leur projet pour le pays, la ville ou la région.
6. Nous ne pouvons que nous étonner de textes d'orientations ou des fiches de poste mettant uniquement en avant « la connaissance du fonctionnement par projet », mais rien ni sur la connaissance des publics accueillis ni sur la connaissance des dispositifs et pratiques professionnels. Les deux sont incontestablement indispensables : il reste difficile d'avancer si l'on ne maîtrise qu'un seul des deux aspects.

2
Les projets concernés par l'individualisation et la personnalisation

À l'origine du projet : la personne

Tous les développements que l'on peut faire sur les projets partent d'un présupposé basique : la notion de personne. Il s'avère cependant indispensable de préciser que dans toute approche de construction, qu'elle soit collective, individuelle ou personnelle [1], la personne, vivant chez elle ou en établissement, sera le centre des décisions, des pratiques, des comportements et aussi du sens à donner au travail. C'est donc bien initialement auprès de la personne qu'il faut chercher l'utilité d'un projet.

Ce présupposé sur la personne comme source du projet de vie, largement partagé au niveau du principe, l'est généralement beaucoup moins dans la pratique, dans le sens où de nombreux projets institutionnels ou professionnels ont leur origine non pas dans l'expression de la personne, mais dans les bienfaits que

1. Nous définissons dans le présent ouvrage ces différentes notions pour justifier que la seule locution que nous retiendrons sera celle de « projet personnalisé ».

Extrait de la publication